TONNERRE le mag

Magazine de la ville de Tonnerre

hiver 2020



Petite ville de DEMAIN

tonnerre.fr

Tonnerre étape en Bourgogne

La Belle ARMANÇON

EN 2021, CONSOMMONS LOCAL

LISTE DES COMMERCES OÙ DÉPENSER VOS CHÈQUES KDO DE PROXIMITÉ

COMMERCES DE BOUCHE

Autour du Pressoir / Tonnerre
Boulangerie Kieffer / Ancy-le-Franc
Boulangerie pâtisserie **L'univers gourmand** / Tanlay
Boulangerie pâtisserie **Casaubon** / Tonnerre
Boulangerie pâtisserie **Le Moulin d'Arnaud** / Tonnerre
Pâtisserie **La Tentation** / Tonnerre
Epicerie **Vival** / Lézinnes
Epicerie **Le Faubourg** / Noyers-sur-Serein
Epicerie **Germinal** / Tonnerre
Caviste **Le Sommelier Gourmand** / Tonnerre
Boucherie **Picoche** / Tanlay
Traiteur **Le Saint Nicolas** / Vézinnes

MARCHÉS

Laurin Primeur / Marché de Tonnerre et Ancy
Trattoria Sapori / Marché de Tonnerre et Ancy
Les Fromages de Thomas / Marché de Tonnerre et Ancy
Le p'tit chèvre de Bernouil / Marché de Tonnerre

VIGNERONS

Domaine **Fournillon** / Bernouil
Domaine **Dominique Gruhier** / Epineuil
Domaine **Alain Mathias** / Epineuil
Domaine **Céline Coté** / Molosmes
Domaine **Marsoif** / Tonnerre
Domaine du **Petit Béru** / Tonnerre

RESTAURANTS & CAFÉS

Restaurant de l'écluse 79 / Chassignelles
Le Café du Commerce / Flogny-la-Chapelle
Restaurant **Autour du Pressoir** / Tonnerre
Restaurant **Le P'tit Gourmet** / Tonnerre
Restaurant **Le Saint-Père** / Tonnerre
Café **Le Balto** / Tonnerre
Bar **Le 423** / Tronchoy

OPTICIENS

Optique Roy / Ancy-le-Franc
Contact Optique / Tonnerre
Opticien **Krys** / Tonnerre

MAISON & JARDINS

Jardinerie **Gamm Vert** / Ancy -le-Franc et Epineuil
Fleuriste **Maison Hédou** / Tonnerre
Fleuriste **Chlo&Fleurs** / Tonnerre, marchés
Commerce **Delprat** / Tonnerre
Couvreur **Sarl Roy** / Tonnerre
Potières **L'Atelier Terre** / Tonnerre
Electro ménager **Citem** / Tonnerre
Boutique de déco **Fleurs de Magnolia** / Vézinnes

COIFFEURS

L'Atelier Coiffure / Lézinnes
Atmos'F'Hair / Tonnerre
Salon **Pierre Martin Art et Coiffure** / Tonnerre
Le Salon / Tonnerre

CULTURE ET LOISIRS

Le Café du Commerce / Flogny-la-Chapelle
Librairie **Maipiu** / Tonnerre
Studio **Photo Art Lab** / Tonnerre
Imprimeur **MDC COM** / Tonnerre
Informatique **Micro Tonnerre** / Tonnerre

BIEN-ÊTRE, BEAUTÉ ET SANTÉ

Institut **Bien-Être et Détente** / Carisey
Coach personnel **1,2,3 Bonheur** / Epineuil
Institut **Virginie Esthétique** / Flogny-la-Chapelle
Bijoux **Elégance Minéraux**/ Tonnerre
Bijouterie **Wilhelm** / Tonnerre
Institut **Angelys** / Tonnerre
Prêt à porter **Exavérine** / Tonnerre
Pharmacie de La République / Tonnerre
Laboratoire Medlab / Tonnerre

SERVICES

Assurance **Agence Axa De Bellescize** / Tonnerre
Immobilier **Agence des 2 Vallées** / Tonnerre
Ambulances **Chauveau-Andriot** / Tonnerre
Banque **Crédit Mutuel** / Tonnerre
Office du Tourisme / Tonnerre et Ancy-le-Franc
Contrôle technique **Norisko Auto** / Tonnerre
Taxis Juillet / Tonnerre
Tonnerre Loisirs Motorisés / Tonnerre



ÉDITO



Cédric CLECH, maire de Tonnerre

Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois,

Mes collègues de l'équipe municipale et les agents de la collectivité se joignent à moi afin de vous adresser tous nos vœux sincères de bonne santé et bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Si la crise sanitaire, qui nous touche depuis le printemps dernier et le début de notre mandat, restera encore d'actualité pour quelques mois encore, saluons la solidarité qui s'est mise en place entre les habitants : dons pour la banque alimentaire ou des *boîtes à chaussures* pour les plus démunis, cellule d'écoute active pour nos séniors ou les plus fragiles, *Toc-toc Tonnerre*, le service de livraison à domicile pour soutenir le commerce de centre-ville et plus encore !

Début décembre, Tonnerre a été labellisée *Petite Ville de Demain*, un dispositif de soutien concret, tant financier qu'en ingénierie, à destination de deux de nos priorités : l'habitat et le commerce, les projets économiques. Aussi, de nombreuses initiatives, porteurs de projets et notre marché du mercredi ont été mis en lumières par une équipe de télévision.

Notre équipe est au travail, de la préparation du vote du budget 2021, alliant investissements d'avenir et juste maîtrise de nos charges, au lancement de nos futurs chantiers de rénovation de voirie et des travaux du cinéma-théâtre.

Que vive 2021, avec le souhait de nous retrouver autour de festivités, rendez-vous culturels et sportifs, qui nous manquent tant ! Ensemble, restons attentifs.

Cédric CLECH

SOMMAIRE

Des projets d'avenir 2
Orientations budgétaires
Tonnerre Solidaire
Petite Ville de Demain
France Télévision à Tonnerre

Culture 4
Concours de photos sur les réseaux sociaux
Expositions virtuelles
Agenda 2021 prévisionnel

Zoom sur une association 5
Arts en Tonnerrois

Jeunesse - Famille 6
La Troc'o thèque du Centre social
Boulevard des métiers de la MILO
Classes *Orchestres à l'école*
Planet'Jeunes

Sports 8
Zoom sur la pratique du badminton à Tonnerre

Environnement 9
Comités : point d'étape
World CleanUpDay à Tonnerre
Tonnerre d'Initiatives

Santé - Social 10
Actualités du CCAS

Le Tonnerrois en Bourgogne et vous 11
Compétences de la CCLTB
Zoom sur le Centre de Développement du Tonnerrois

Voix des minorités 12

Permanences
Carnet 13

Directeur de publication : Cédric CLECH - Rédacteurs en chef : Lucas MANUEL, Marie-Hélène GÉRARD - Ont collaboré à ce numéro : Joëlle COPPOLA, Nicole ELBACHIR, Francine FOUINAT, Fanny GOURDIEN, Pascal LENOIR, Chantal MAUPOIS, Émilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Véronique SIMON, Sylviane TOULON, Magali VILLETARD - Photo de couverture : ©Claude BLOT - Mise en page : Alexandra ANNEQUIN - Impression : S2E - Périodicité : 2 numéros en 2020 - Tirage : 3 000 ex - Crédit photos (pages intérieures) : Ville de Tonnerre, service communication - rue de l'Hôtel de Ville - 89700 Tonnerre, communication@mairie-tonnerre.fr

DES PROJETS D'AVENIR

Orientations budgétaires

À l'occasion du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), présenté en conseil municipal et disponible sur le site internet de la ville (rubriques : Mairie / Finances-budget) et qui détaille les investissements envisagés pour le mandat, le bulletin municipal revient sur les axes majeurs développés dans ce dernier.

Les 5 axes d'investissements majeurs pour les 6 années à venir :

☑ Une politique de rénovation urbaine plus incitative pour ceux qui veulent agir et davantage contraignante pour ceux qui laissent leurs biens à l'abandon.

☑ Une politique de grands travaux avec dès 2021 :

- la rénovation du cinéma (conception et démarrage des travaux) ;
- la démolition des sites n'ayant plus d'utilité sociale (salle polyvalente, espace Bouchez....) ;
- le diagnostic-faisabilité de la valorisation du site urbain de la Fosse Dionne ;
- les études de conception pour la réhabilitation de l'ancienne école des Lourdes.

☑ Une rénovation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public (plus économe en énergie) et un développement des voies douces conformes aux exigences de mobilité.

☑ Un plan d'entretien du parc immobilier de la ville, notamment en termes d'amélioration énergétique.

☑ Un aménagement des espaces publics libres en aires de loisirs (Bike park, skate park…) et une rénovation des installations sportives existantes.

Nota bene : Des crédits sont également prévus pour des travaux dans les hameaux des Mulots, de Vaulichères et du Petit Béru.

Tonnerre solidaire

Les besoins sont nombreux mais la ville ne manque pas de leviers d'actions :

☑ Création, à l'étude, d'un pôle social adossé au budget du CCAS, pour une prise en charge efficiente des besoins

☑ Renforcement des protections individuelles et des actions collectives en direction des publics sensibles.

☑ Contractualisation avec la Caisse d'Allocations Familiales, la DDCSPP, la MSA qui sont financeurs et partenaires avec le Conseil départemental, la Mission locale et les associations caritatives tonnerroises.

☑ Création d'un poste d'éducateur de prévention spécialisée, diplômé et qualifié afin de détecter les problématiques en amont, d'aider les publics en difficultés, particulièrement la jeunesse, travailler avec les familles, éviter les déscolarisations et favoriser le plus possible l'insertion professionnelle. Les dégradations et incivilités révèlent souvent un mal être et une souffrance pour certains de nos concitoyens. En allant à la rencontre de ces publics, en les écoutant et en ayant une meilleure compréhension de leurs problématiques, il sera plus facile de les aider et de limiter ainsi les actes déviants.

☑ Maintien de deux policiers municipaux, qui sont à l'écoute de la population et interviennent aussi en cas de litiges ou incivilités.

☑ Augmentation des subventions aux associations, créatrices essentielles de liens sociaux.

DES PROJETS D'AVENIR

Qu'est-ce que c'est ?

Tonnerre a été désignée *Petite Ville de demain* par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Ce dispositif déconcentré permettra aux villes de moins de 20 000 habitants et exerçant des fonctions de centralité comme Tonnerre, de relever leur potentiel en accélérant les projets de leur territoire. Il s'agit de donner envie de s'installer dans des territoires ruraux et d'y créer de l'activité. Le dispositif est conclu pour un binôme ville centre - communauté de communes. *Petites Villes de Demain* est un programme d'accompagnement pour 6 ans basé sur :

- ☑ Un soutien en ingénierie pour le diagnostic du territoire, la stratégie et les actions de mise en oeuvre de nos projets avec la subvention d'un chargé de projet.
- ☑ Un accès à un réseau de collectivités et d'expertises.
- ☑ Un financement sur des thématiques ciblées (logement, rénovation énergétique, commerces, mobilité...) avec des partenaires nationaux et locaux.


Crédit photo : ©Claude BLOT

☑ Démolition de la salle polyvalente et de l'espace Bouchez

Trop vétuste, dégradée et énergivore (fuite en toiture, chauffage à l'arrêt, réseaux d'assainissement bouchés, menuiseries partiellement endommagées…), cette salle n'assure plus le confort et la sécurité pour accueillir du public. Celle-ci sera donc démolie dans sa totalité, tout comme l'espace Bouchez, incendié en 2011 et à l'abandon depuis 9 ans face à la Halle Baltard du marché couvert. La ville souhaite pouvoir proposer le plus rapidement possible un espace urbain permettant d'accueillir de nouveaux projets. Le choix constructif et d'aménagement se fera dans le cadre de la démocratie participative locale, en proposant aux Tonnerrois plusieurs scénarii possibles.


Crédit photo : ©Conseil Départemental de l'Yonne


Crédit photo : ©Conseil Départemental de l'Yonne


Crédit photo : ©Lucas MANUEL

➡ Mercredi 16 décembre 2020, France 2 et France 3 Bourgogne se sont invités à Tonnerre. Entretiens avec les habitants, réunion de travail et duplex en direct : Tonnerre, laboratoire d'idées !


Crédit photo : ©CD89

CULTURE

Concours de photos sur les réseaux

Depuis le 25 mars 2020 - période du premier confinement -, un challenge culturel a été lancé sur les réseaux sociaux, mettant les internautes au défi de reproduire chez eux des chefs-d'œuvre avec *les moyens du bord* pour tromper l'ennui durant le confinement obligatoire.

Le deuxième confinement a été l'occasion pour le projet *Tonnerre Patrimoine* de mettre ses réseaux sociaux (page Facebook, comptes Twitter et Instagram) au diapason de ces challenges artistiques.

Retour en images sur ce déconfinement inédit (et cocasse !) des œuvres du Musée Municipal :





Défi#2 : Profil d'Alfred Grévin
(auteur et date inconnus, n° d'inv. MMT2011-529).





Défi#1 : Portrait de Saint Pierre, 17e siècle, fraîchement restauré
(auteur et date inconnus, n° d'inv. MMT171).

Expositions virtuelles

Gardez le lien avec la culture et retrouvez les artistes (Christine Lemaire, Véronique Giarrusso, Clive Manuel, Jacob Diboum, Véronique Lafont, Danièle Tournemine, Bénédicte Havet, Teresa Araya, Evgenia Sare, Pascale Proffit) sur la chaîne :

YouTube **Ville de Tonnerre**

DÉBUT 2021
AGENDA PRÉVISIONNEL

sous réserve de faisabilité
dans le cadre
de la crise sanitaire

FÉVRIER

• Samedi 6 février : loto de l'AST rugby
• Samedi 6 février à 21h & dimanche 7 février à 15h : Tonnerre spectacles propose "Le One véto show" au Cinéma-théâtre

MARS

• 3 au 7 mars : Bourse aux vêtements d'été de Ribambelle à l'Espace Marland • Samedi 6 mars à 21h & dimanche 7 mars à 15h : Tonnerre spectacles propose "On dirait ton père" au Cinéma-théâtre
• Samedi 13 mars : Concert au Kiosque à Baptiste
• 28 mars : Compétition départementale de l'AST natation

AVRIL

• Samedi 3 avril à 21h & dimanche 4 avril à 15h : Tonnerre spectacles propose "Mémé casse-bonbons" au Cinéma-théâtre
• Samedi et dimanche 10-11 avril : 15e congrès régional pour le don du sang bénévole
• Vendredi 16 avril : loto des Médiévales
• 18 avril de 16 à 18h : Concert de musique baroque italienne (entrée 12€) de l'AMAT à l'Église st Pierre



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

Arts en Tonnerrois

Depuis près de trente ans l'association de création artistique, *Arts en Tonnerrois*, fait partie du paysage culturel de Tonnerre et des communes environnantes.
Son activité se décline principalement en deux temps :

- les cours du mercredi ;
- les expositions.



Ci-dessus, les adhérents durant les cours du mercredi.
Ci-dessous, l'exposition des 20 ans de l'association à l'Hôtel-Dieu.

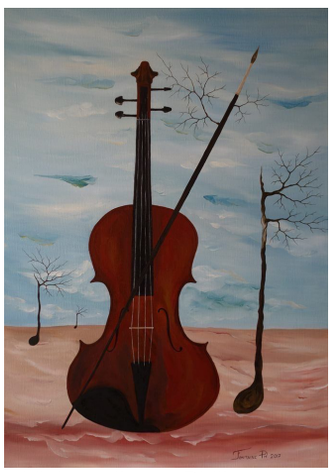


Crédit photos : ©Arts en Tonnerrois

Les cours sont assurés depuis 2004 par le professeur Tatsuo JIKUMARU, diplômé des Beaux-Arts de Versailles. Ils ont lieu toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires. Les élèves bénéficient d'un enseignement de qualité, où peintres confirmés et débutants se côtoient dans une ambiance conviviale.
Depuis la rentrée scolaire 2018, grâce au soutien de l'association *Le Kiosque à Baptiste*, *Arts en Tonnerrois* a mis en place un atelier spécifique pour les collégiens, en suspens depuis mars 2020 en raison de la pandémie.



Le feu de l'automne par Maryline Dussud.

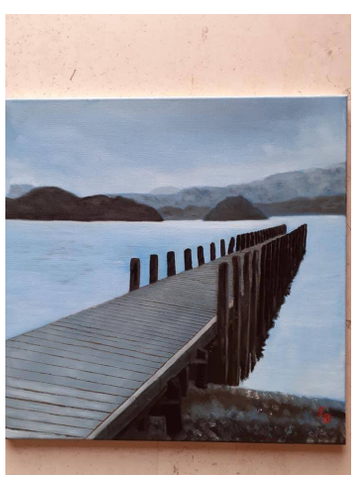


Violoncelle par Philippe Fontaine

Les expositions qui sont la vitrine de l'association témoignent du travail et des progrès accomplis par chacun. Soulignons que certains artistes de l'association sont devenus professionnels et s'exposent sur l'ensemble de l'hexagone, ainsi qu'à l'étranger comme au Canada, au Japon, en Allemagne...
Arts en Tonnerrois organise traditionnellement deux expositions à Tonnerre : *Les Printanières*, en avril ou en mai, et *Les Estivales* en septembre. En 2021, les membres de l'association espèrent pouvoir à nouveau présenter les peintures et dessins de leurs adhérents.
Les présidents des deux associations *Arts en Tonnerrois* et *ALE* de Migennes sont à l'initiative des *Biennales artistiques de l'Yonne*, ce qui a permis aux *Ateliers du Puits* de St Florentin, *Les 4 Arts* d'Auxerre, l'*ALCEJ* de Joigny, l'*ALE* de Migennes et les *Arts en Tonnerrois* de participer aux deux premières éditions. L'association rayonne sur l'ensemble du territoire du Tonnerrois.



Arbres par Philippe Fontaine



Ponton vers l'inconnu par Francine Bardou

Les Printanières auront lieu salle Marland du 1er au 9 mai 2021. Lors de cette manifestation un hommage sera rendu à Marcelle Nicole première présidente d'*Arts en Tonnerrois*, Georges Picard et Françoise Chauveau.
En 2020, soixante personnes sont adhérentes à l'association.

Pour tout renseignement :
Philippe Clerval, Président d'Arts en Tonnerrois :
03 86 75 50 35
Tatsuo Jikumaru, Enseignant : 03 86 75 63 36

JEUNESSE - FAMILLE



Troc'o thèque (ou étagère à dons)

Astuce solidaire et bonne action pour la planète… Imaginez un lieu d'échange d'objets encore en bon état dont vous ne voulez plus mais utiles à d'autres… L'idée est de prolonger la vie des objets et de vous offrir un espace de convivialité et de rencontre. Avec le soutien du Centre social municipal, Evelyne Chaumat, bénévole, en assure le fonctionnement.

Le principe est basé sur la solidarité : un jour je donne, un jour je reçois.

À la fréquence d'une fois par semaine, le jeudi de 13h30 à 17h30, la Troc'o thèque est proposée en accès libre au Centre social.

Si vous êtes intéressés, ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Centre social par téléphone au 03 86 55 03 71.

Le règlement intérieur est consultable sur place.

Le Réseau des Missions Locales BFC

pôle emploi

SPRO

Service Public Régional de l'Orientation

La Mission Locale Tonnerre - Avallon et le Pôle Emploi vous invitent

AU BOULEVARD DES MÉTIERS

Au programme :

- Découverte des métiers et des formations
- Aide à l'orientation vers la voie de l'alternance
- Aide aux choix de formations
- Visites d'entreprises
- Accès au numérique
- Espace documentation

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

SPRO

Le SPRO est :

- Un service d'information de proximité qui répond à vos questions concernant les formations et les métiers
- Facilitateur de vos démarches :
  - Réductions du nombre d'interlocuteurs
  - Réponse immédiate et adaptée à votre situation

La pause-café, compagnie & causerie



JEUNESSE - FAMILLE

Le Tonnerrois apprenant : les classes Orchestres à l'école

Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle session d'Orchestre à l'École a débuté à l'école des Prés-Hauts, alors que l'orchestre de l'école Pasteur poursuit sa deuxième année. Initié en 2018, ce projet éducatif de territoire a permis d'ouvrir un "Orchestre au collège" cette année, assurant une continuité pour les 24 élèves qui désirent poursuivre et des nouveaux en pleine découverte (sur 3 classes). Ils créeront dans ce cadre une "fanfare" contemporaine sous format électro/techno acoustique, adaptée aux ados de 6e.

L'Éducation Nationale accorde aux collégiens 1 heure supplémentaire par semaine pour créer un projet artistique sur le thème de "La Liberté", où les élèves seront proactifs. Cinq professeurs (Français, EPS, Danse, Musique et Théâtre) sont associés à ce projet.

Les orchestres à l'école ont la chance d'avoir repris leurs répétitions en présentiel après quelques expérimentations à distance. Ainsi les enfants de l'école Pasteur vont pouvoir enregistrer en vidéo le fruit de leur travail autour d'un répertoire de musique traditionnelle et le partager. En décembre, les enfants de l'école des Prés-Hauts ont pu prendre en main leurs nouveaux instruments : guitares, trombones, saxophones, clarinettes et percussions constitueront un orchestre jazz.

Rendez-vous en juin prochain pour les découvrir tous en concert !

Ces Orchestres à l'école sont un partenariat entre l'Éducation Nationale, le CD89, l'association Orchestres à l'école, la CCLTB, le Conservatoire, le collège Abel Minard, l'école Pasteur et l'école Émile Bernard de Tonnerre.









Crédit photo : ©Famille Faure

Nathan, graine de champion

Adhérent de l'AST Badminton et inscrit en Pôle Espoirs au Creps de Bourges, Nathan Bouillot et sa mère, Émilie Faure, ont offert un entretien à la Ville de Tonnerre.

Nathan, peux-tu te présenter ?
Nathan Bouillot : Je m'appelle Nathan Bouillot, j'ai 14 ans. Je suis inscrit en 3e, à Bourges, en section Sport Études.
Émilie Faure : Cette section regroupe les meilleurs espoirs français pour les faire évoluer à travers entraînements et compétitions. Nathan est pensionnaire au Creps de Bourges, depuis deux ans. Il bénéficie d'un emploi du temps aménagé, en partenariat avec le collège, pour s'entraîner tous les jours.

Ça représente combien d'heures d'entraînement par semaine ? Par jour ?
NB : Ça représente environ 15 heures d'entraînement par semaine, soit 2h30 à 3h par jour.

EF : Sur ces horaires, Nathan fait du badminton, mais aussi de la préparation physique, de la récupération, de la balnéo. Il bénéficie d'un environnement sportif de haut niveau pour progresser.

Et comment se passe ta scolarité ?
EF: Nathan fait beaucoup d'efforts. C'est un garçon sérieux à tous les niveaux.

Depuis quand fais-tu du badminton ? Que représente ce sport pour toi ?
NB : Depuis 7 ans. Ma mère faisait du badminton, j'ai essayé et j'ai adoré tout de suite.
EF: Nathan a grandi dans un environnement familial sportif. Il a commencé avec le foot, puis foot et badminton. Pour simplifier les déplacements, il a choisi un sport et ça a été le badminton.

Quelle est ta catégorie à présent ? Ton niveau ?
NB : Je suis en catégorie Cadet 1 au niveau national.
EF: Nathan est classé parmi les 10 meilleurs français dans sa catégorie d'âge. Il a vite progressé, a été remarqué au niveau du département, puis par un collectif jeune de la région. Il a fait de nombreux efforts à travers des stages d'entraînements pendant les vacances. Avec son coach au niveau de la région, Nathan a pris la décision de partir au Creps de Bourges pour profiter d'un cadre qui lui permettrait d'évoluer au niveau national et international.

Cette décision n'a pas été trop dure ?
NB : Non, car j'avais l'habitude de l'éloignement et de la rigueur des entraînements avec les stages.
EF: Ça a été contraignant, avec des journées très denses, mais ça lui correspond et surtout, il fait ce qu'il aime. Il est dans le bon équilibre *plaisir-contrainte*.

Dans cette période de confinement, comment t'entraînes-tu ?
EF: Pendant le premier confinement, en mars dernier, le Creps était fermé. Ça a été dur. Mais il avait bénéficié d'un suivi avec un de ses coachs, 3 fois par semaine, pour maintenir un entraînement physique et a minima du badminton. Il a pu dans un second temps aller s'entraîner en gymnase du fait de son statut de sportif inscrit sur les listes ministérielles. Avec ce deuxième confinement, il peut aller à l'école et tous les entraînements sont maintenus.
NB : Mais il n'y a pas de compétition pour se confronter aux autres depuis 6 mois. Ça, c'est dur. L'an dernier, quelques compétitions à l'international avaient été lancées mais c'est en suspens depuis. C'est très frustrant.

Justement, quelles sont tes perspectives / tes ambitions ?
NB : J'ai gagné de l'expérience en allant jouer au sein de tournois internationaux. Mes objectifs pour l'année 2019/2020 ont été en partie atteints, mais freinés par la crise sanitaire. J'ai hâte de reprendre la compétition !

Merci encore à Nathan et à sa mère pour cet entretien.
La ville de Tonnerre souhaite une belle et longue carrière
à ce jeune homme au parcours déjà impressionnant !

PALMARÈS

2019/2020
- CIJ 1 : Finaliste simple minime, vainqueur en double homme
- CIJ 2 : Vainqueur simple minime, finaliste double homme
- CIJ 3 : Finaliste en simple minime, vainqueur en double homme
- Vice-champion de Bourgogne Franche-Comté simple cadet
- Champion de Bourgogne Franche-Comté double homme minime

2018/2019
Triple champion de Bourgogne Franche Comté
1/16e de finale en simple aux Championnats de France
Vainqueur du CIJ3 en simple

2017/2018
Champion de l'Yonne simple et double benjamin
Vainqueur de la finale du Trophée Régional Jeunes simple benjamin
Finaliste aux Championnats Bourgogne Franche-Comté simple benjamin
Champion de Bourgogne Franche-Comté double homme benjamin
1ère participation aux Championnats de France double homme benjamin

2016/2017
Champion de l'Yonne simple et double benjamin

2015/2016
Champion de Bourgogne simple Poussin

SPORTS

Zoom sur l'AST Badminton

Cette section comptait environ 60 adhérents en 2019, dont 28 jeunes (pour l'année 2020, contrariée par la crise sanitaire, le chiffrage est, comme pour beaucoup d'associations, plus difficile). La section regroupe 15 compétiteurs adultes. Les autres jouent en loisir.

Côté compétition, l'AST Badminton possède une équipe interclub en Régional 2 Adultes (Nathan Bouillot – interviewé ci-contre fait partie de cette équipe, en renfort) et une équipe en Départementale 3. La majorité des compétiteurs sont des adultes.

Pour l'heure les entraînements sont suspendus, mais dès l'autorisation de pratique des sports en salle, les adhérents pourront se retrouver : le lundi de 18h45 à 23h (créneau adultes) et le vendredi de 18h à 19h15 (créneau jeunes).

Les compétitions ont lieu durant les week-ends. Dans l'Yonne, les clubs s'organisent pour proposer des rencontres au moins une fois par mois. L'AST Badminton de Tonnerre organise deux tournois par an en privé : une journée d'interclubs régionaux et une journée d'interclubs départementaux.



Crédit photo : ©AST Badminton

En savoir plus / Adhérer : astbad89@gmail.com

ENVIRONNEMENT

Comités : point d'étape

En raison du contexte sanitaire, l'installation du comité éthique et transparence et du comité environnemental local ont été reportés. Rendez-vous en janvier si les conditions sanitaires le permettent !

World CleanUpDay

Avec l'opération *Tonnerre d'initiatives*, la ville a lancé le 19 septembre dernier une opération de ramassage de déchets. De nombreux bénévoles ont répondu présent et ont eu notamment la surprise de sortir quantité d'objets du canal. 220kg de déchets ont été ramassés ! Il reste malheureusement beaucoup de travail. Alors restons tous vigilants au quotidien !



Tonnerre d'Initiatives

" Elles ont vu des vidéos sur Youtube et ont voulu se lancer, " affirme Sébastien, l'un des adultes qui les accompagnait.

Deux jeunes filles engagées, qui en ont assez des incivilités liées à l'environnement, ont décidé de se lancer dans la pêche aux déchets que l'on peut trouver dans les eaux. Résultat : cadre de vélo, barre de fer et roues sont retirés de l'eau grâce à elles.

Tonnerre dit bravo et merci à Mailine (à gauche) et Zélie (à droite), qui ont demandé pour Noël des pelles pour ramasser les déchets !



Crédit photo : ©Lucas MANUEL

SANTÉ - SOCIAL

un geste citoyen et solidaire

Générosité Tonnerroise en action

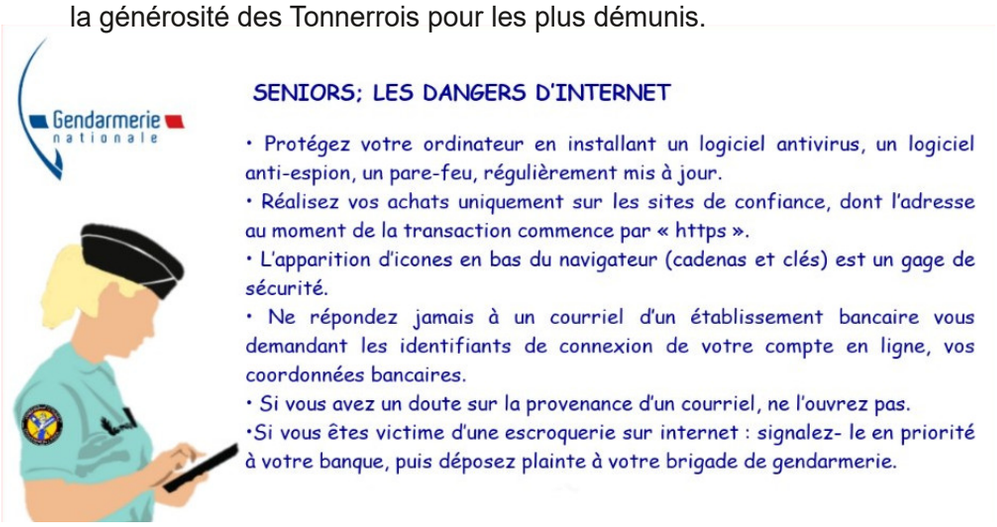
Un élan de solidarité remarquable a animé le territoire durant la fin d'année 2020.

Pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tonnerre, cela s'est traduit par une collecte alimentaire record dans des conditions pourtant minimalistes. Depuis 2008, le CCAS s'associe à la collecte nationale de la Banque Alimentaire, mais cette année le contexte sanitaire lié à la COVID-19 a bouleversé l'organisation de cette action. Les élus et les administrateurs du CCAS ont assuré cette collecte afin de protéger les bénévoles et bénéficiaires pouvant être de santé fragile et constituant un public vulnérable face au virus. Les lieux et durée de collecte ont été également restreints afin de respecter les conditions de distanciation. Ainsi, au lieu de 2 journées de collecte à l'entrée de cinq enseignes de la ville, la collecte alimentaire s'est déroulée cette année sur une seule journée, le 28 novembre dernier, à l'entrée de trois enseignes : Auchan, Leclerc et Aldi (cette dernière permanence a été assurée par les membres du Lion's Club).

Malgré ces conditions, la collecte du CCAS a tout de même dépassé les deux tonnes ! Le Centre Leclerc a même doublé la quantité collectée au sein de son magasin en offrant conserves de viande, de poisson, de fruits mais aussi des céréales, du chocolat, du café, des féculents… les produits basiques nécessaires à une alimentation de base. Près de trois tonnes pourront donc être distribuées par le CCAS de Tonnerre aux personnes en situation d'urgence.

L'entreprise Suez Rv Yonne Métaux, située dans la zone de Vauplaine, a quant à elle effectué la pesée gratuite des camions. Enfin, la Compagnie Dumas a fait don de couettes et oreillers.

D'autres initiatives ont également fait la preuve de ce mouvement de solidarité avec la somme record de dons au Téléthon lors de leur unique jour de présence sur le marché, les dons spontanés pour les Restos du Cœur et la mobilisation autour de la confection de boîtes de Noël, notamment par les collégiens. La crise sanitaire n'aura pas eu raison de la générosité des Tonnerrois pour les plus démunis.



Vigilance

Vous remarquez une personne sans-abri ?
Un seul numéro, le 115.
Gratuit
joignable 7 jours sur 7
et de 14h à 7h.

Le 115 est un numéro vert national permettant d'orienter les personnes sans-abri vers une structure d'hébergement.

Mon compte santé ameli

Grâce à votre compte ameli, suivez l'actualité de votre CPAM et tous vos remboursements en temps réel.
Vous pouvez mettre à jour votre dossier, déclarer tout changement de situation directement en ligne et télécharger vous-même votre attestation de droits.
Pour créer votre compte ameli : Munissez-vous de votre numéro de Sécurité Sociale, de votre carte vitale et de votre code confidentiel provisoire (si vous n'avez pas ce code, vous pouvez en faire la demande au 36 46, service gratuit + coût de l'appel). Vous recevrez votre code par courrier dans un délai d'une semaine.
1. Connectez-vous au compte ameli via www.ameli.fr
2. Laissez-vous guider !

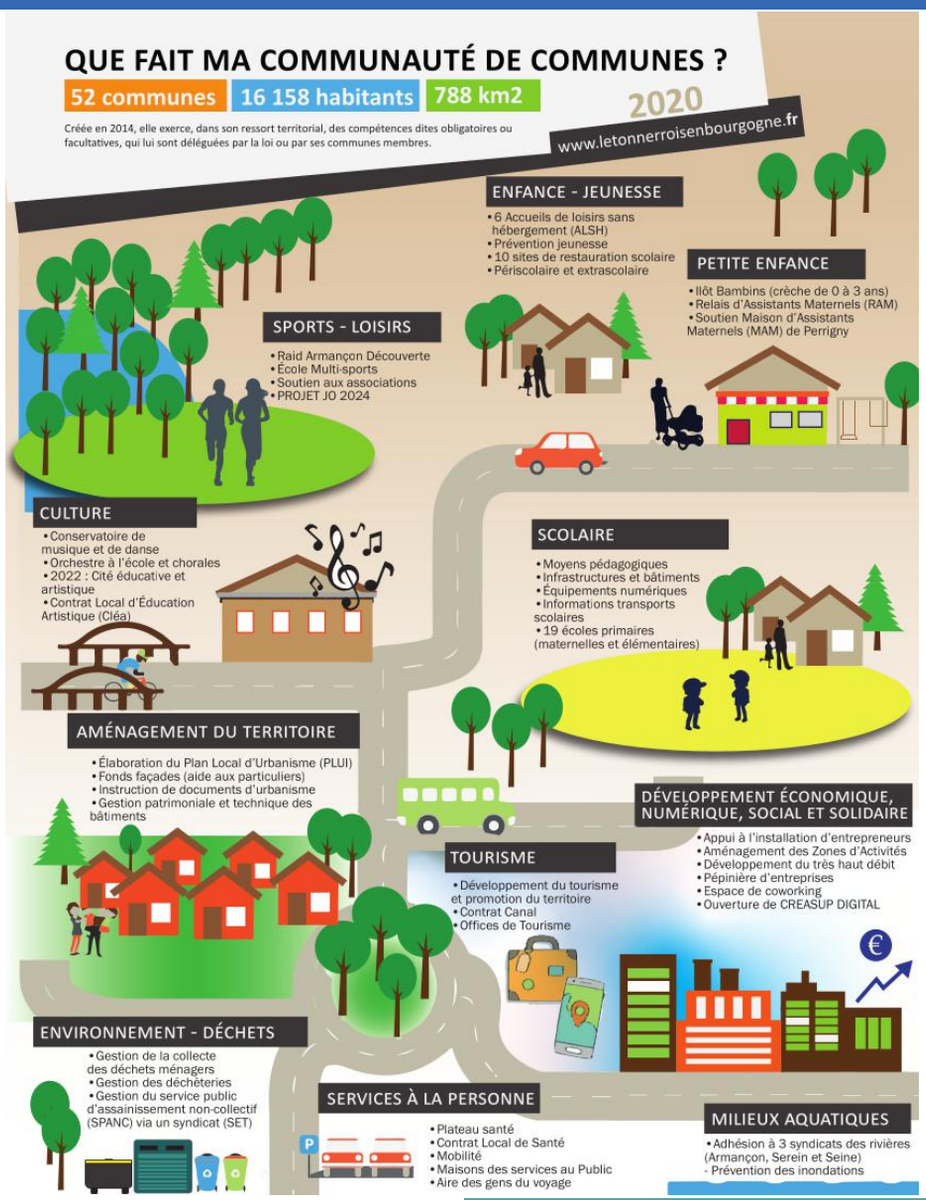
Numéro vert

Le 0 800 360 360 est un numéro vert d'appui aux personnes handicapées et aux aidants dans le cadre de la crise pour des solutions près de chez vous.

Accès aux soins facilité

La CPAM de l'Yonne vous aide au financement de soins selon un barème fixé sur étude de vos ressources.
Renseignements sur www.ameli.fr ou par courrier : CPAM de l'Yonne 89024 AUXERRE CEDEX

LE TONNERROIS EN BOURGOGNE ET VOUS







Votre réseau local d'accompagnement à la création, reprise d'entreprise et aux entreprises : le Centre de Développement Économique du Tonnerrois (CDT)

Vous souhaitez un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié pour savoir comment créer une entreprise ou reprendre une entreprise ?

Vous êtes un entrepreneur sur le Tonnerrois, ne restez pas isolé face à vos difficultés et problématiques, le Centre de Développement du Tonnerrois vous accompagne et vous renseigne.

Vous voulez créer votre entreprise, et vous ne savez pas trop comment vous y prendre ? Il y a de nombreux acteurs, et vous ne savez pas qui fait quoi : pour simplifier vos démarches et rendre efficace votre parcours de création. tous les mois le CDT vous propose un atelier (gratuit). Vous saurez tout ce qu'il faut savoir pour que votre projet prenne un bon départ.

Étudier votre projet et sa faisabilité, c'est aussi notre métier : retrouvez l'ensemble de notre activité, notre agenda sur www.cdtonnerrois.fr et également sur Facebook : @cdtonnerrois

VOIX DES MINORITÉS

Liste "Tonnerre, ma ville"

Chères Tonnerroises, chers Tonnerrois

L'année 2020 s'achève. Elle a été marquée par une crise sanitaire inédite, qui a impacté la vie économique, le monde du sport et de la culture, et qui a complexifié les rapports humains, la vie familiale et professionnelle. Lors du premier confinement, les habitants des métropoles ont touché du doigt les limites et les contraintes de la densité urbaine. Parmi ceux qui disposaient d'un pied-à-terre en province, certains ont fait le choix de s'y confiner et ont pu apprécier la qualité de vie dans les villes à taille humaine comme Tonnerre. Ce deuxième épisode de confinement ne peut que conforter dans ce choix, ceux dont l'activité peut s'exercer en télétravail. La ville de Tonnerre, de par sa desserte ferroviaire et autoroutière, son marché immobilier attractif, et sa qualité de vie, continuera de participer à cette nouvelle donne économique.

La transition entre l'équipe municipale en place et la nouvelle municipalité a eu lieu dans le contexte contraint du premier confinement. Elle s'est faite dans un esprit constructif, de part et d'autre, dans l'intérêt de tous les Tonnerrois.

Siégeant dans les différentes commissions mises en place, les représentants de la liste Tonnerre, ma ville, avec un esprit constructif, sont restées force de proposition, face à l'impact de la crise sanitaire sur la ville de Tonnerre, au plan économique, social et culturel.

La crise sanitaire et les mesures que l'équipe de Mme Aguilar ont dû prendre pour en limiter les conséquences, conjugués aux pertes de recettes du cinéma et de la piscine, ont impacté logiquement le budget municipal.

Cependant, la liste Tonnerre, ma ville, est en droit de s'interroger sur le choix de la nouvelle équipe de tirer un trait sur des projets structurants pour la ville, comme l'aménagement d'un espace végétalisé en lieu et place de l'ancienne salle polyvalente, ou la reconfiguration des abords de la gare pour y créer un pôle de convergence des divers modes de transport. Ces projets bénéficiaient d'une subvention de 750.000 euros de la Région BFC . La liste Tonnerre, ma ville veillera au respect de la convention conclue d'avril 2019 à avril 2022, dont les actions s'inscrivent prioritairement autour de la mobilité, de la transition énergétique et de l'amélioration du cadre de vie.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, malgré les contraintes du cadre sanitaire. Souhaitons que l'année qui commence nous permette de retrouver, à terme, de la visibilité dans nos activités et nos projets.

Liste "Tonnerre en Bourgogne"

Texte non reçu au moment du bouclage.

Tonnerrois de coeur qui nous ont quitté, la ville s'associe à la douleur des familles.

À la mémoire
du Capitaine Gibier,
Anne Sylvestre
et Jean-Pierre Fontaine.

EN PRATIQUE

PERMANENCES

MAIRIE
Rue de l'Hôtel de Ville - 89700 Tonnerre
lundi et du mercredi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
mardi : 8h30 - 13h30
Dernier samedi de chaque mois : 9h - 12h
(permanence du secrétariat du maire et du service état civil)
Tél. : 03 86 55 22 55 / Fax : 03 86 55 30 64
bienvenue@mairie-tonnerre.fr
www.tonnerre.fr

▪ ADAVIRS - Association départemantale d'aide aux victimes d'infractions et à la réinsertion sociale
2e jeudi du mois à la mairie de Tonnerre :
03 86 51 66 14
MISSION LOCALE RURALE du Tonnerrois ET DE L'AVALLONAIS
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h45
Permanence au centre de détention de Joux la Ville : le lundi sur RDV
3 rue Claude Aillot - 89700 TONNERRE
Tel. : 03 86 55 17 33
Mail : milotonnerroisavallonnais@milobfc.fr
www.mlrta.com
www.facebook.com/mltonnerreavallon
CAVEAU DOLTO - rue Claude Aillot
▪ Alcool assistance «Croix d'or»
3e vendredi du mois : 20h30 - 23h
03 25 70 06 06
SÉMAPHORE - avenue de la gare, 1er étage
▪ ADIL - Association départementale d'information sur le logement de l'Yonne
4e vendredi du mois :10h-12h
▪ Centre d'examen de santé
1 jeudi par mois sur RDV : 03 86 54 87 00
▪ CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Permanence juridique sur RDV
3e vendredi du mois : 9h - 12h / 13h30 - 16h30
03 86 42 00 50
▪ CCLTB - Communauté de communes le Tonnerrois en Bourgogne : 03 86 54 86 11
Service des déchets : 03 73 91 00 10
▪ CPAM (Bureau C, 1er étage)
mercredi : 13h30 - 16h
▪ Espace Info Énergie
2e jeudi du mois : 9h30 - 12h
sur RDV au : 03 86 72 16 16
▪ MSA - Mutualité Sociale Agricole
tous les vendredis sur RDV : 09 69 36 20 50
▪ Point assistance Habiter mieux
1er jeudi du mois : 10h-12h
▪ RSI - Régime social des indépendants
1 jour par mois sur RDV : 36 48
▪ SASTI - Service d'action sociale des travailleurs indépendants
1 jour par mois sur RDV : 03 86 52 47 90
CONSEIL DÉPARTEMENTAL UTS - 35 rue Vaucorbe
03 86 54 85 00
▪ MDPH - Maison départementale des personnes handicapées
03 86 72 89 72
DÉCHÈTERIE
ZI de Vauplaine - route de Tanlay
Horaires d'été : (du 01/04 au 30/09
▪ Lundi : 14h - 18h
▪ Mardi : 14h - 18h
▪ Mercredi :14h - 18h
▪ Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h
▪ Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

NUMÉROS D'APPEL GRATUIT
▪ Samu : 15
▪ Samu social : 115
▪ Police : 17
▪ Pompiers : 18
SERVICES LOCAUX
▪ Centre hospitalier du Tonnerrois (urgences) : 03 86 54 33 00
▪ Gendarmerie nationale : 03 86 55 17 17
GDF SUEZ
▪ Urgences : 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
▪ Demande de raccordement : 09 77 408 408 (prix d'un appel local)
▪ Contrat (gaz ou électricité) Engie : 09 87 67 94 10 (appel non surtaxé)
ERDF (EDF)
▪ Dépannage : 08 10 33 30 89 (N° Azur)
▪ Raccordement : 08 10 10 57 02
SUEZ EAU FRANCE
- Service Client : 0 977 408 408 (lun. au ven. 8h à 19h, sam. 8h à 13h) – appel non surtaxé
- Urgence : 0 977 401 128 (24h/24) – appel non surtaxé
ACTIV'UNA TONNERROIS
Service à domicile pour personnes âgées, handicapées - 48 rue Georges Pompidou
03 86 55 27 56
GIPS - Groupement Interprofessionnel de Proximité et de Santé - 18 rue du Prieuré - 03 86 55 35 64
SET - Syndicat des Eaux du Tonnerrois
17, avenue Aristide Briand : 8h30/11h30
03 73 91 00 14

CARNET

arrêté à la date du 25/11/2020

Naissances

• Le 24/06/2020 : Lyséa DUPUIS
• Le 25/06/2020 : Tiago CORDOBA VIGIER
• Le 09/07/2020 : Lounès CHARRAK
• Le 21/07/2020 : Asma BOUKIL
• Le 07/08/2020 : Dyago HEITZMANN
• Le 09/08/2020 : Noah FRAVALO
• Le 13/08/2020 : Keyssa LECOMTE
• Le 11/09/2020 : Emilie BAH
• Le 22/09/2020 : Eliyah JACQUY CASTAGNET
• Le 01/10/2020 : Noéline MARIUS
• Le 29/09/2020 : Malya RENNER
• Le 10/10/2020 : Julian DIREZ
• Le 29/10/2020 : Amir ACHMINE
• Le 31/10/2020 : Alma ROUMAGNAC
• Le 07/11/2020 : Elif DEMIROV
• Le 17/11/2020 : Célia CHABI

Mariages

• Le 18/07/2020 : Aurélie GORGEARD et Ali GHANEM
• Le 17/10/2020 : Aurélie ROBERT et Ludovic BONGEOT

Décès

• Le 27/06/2020 : CHOPARD Jeannine, épouse FOUCHY
• Le 11/07/2020 : MAITREHENRY Michel
• Le 24/07/2020 : DUTEURTRE Jacky
• Le 27/07/2020 : TOUSSAINT Jules
• Le 29/07/2020 : FERRY Jacques
• Le 31/07/2020 : BÉNA Marie-Thérèse, veuve GÉRARD
• Le 04/08/2020 : BROSSARD Pierrette, veuve FÉLIX
• Le 14/08/2020 : HUBERT Sandrine
• Le 18/08/2020 : CHEDDAD LANOUNI Sakina, épouse LIGHOUDI
• Le 22/08/2020 : GUILLOU Jeanne, veuve BOUCHAUD
• Le 25/08/2020 : LEBRETON Frédéric
• Le 25/08/2020 : GEOFFRIAULT Marie, veuve FRANÇONNET
• Le 27/08/2020 : ANDRIOT Françoise, veuve CHAUVEAU
• Le 15/09/2020 : MARIS Marie-Rose, veuve NOËL
• Le 27/09/2020 : GOUSSARD Monique
• Le 29/09/2020 : DUPUIS Geneviève, veuve ARNOULT
• Le30/09/2020 : NOTAT Robert
• Le 04/10/2020 : BELYAZID Abdelkrim
• Le 10/10/2020 : ACHARD Anne-Marie, épouse JOLLOIS
• Le 14/10/2020 : FAVEERS Jean
• Le 15/10/2020 : VINCENT Jean-Marie
• Le 16/10/2020 : VADOT Lydie, veuve PUY
• Le 27/10/2020 : VERDIER Marie-Ange, veuve DIREZ
• Le 31/10/2020 : FRANÇOIS Josiane
• Le 01/10/2020 : TERLON Marguerite, veuve BOUQUIN
• Le 02/11/2020 : TISSERAND André
• Le 02/11/2020 : SALAZAR Maria, épouse BUTTURI
• Le 06/11/2020 : PARISOT Laurent
• Le 16/11/2020 : COCHERIL Simone, veuve GUÉANT
• Le 16/11/2020 : SIMONIN Nicole
• Le 18/11/2020 : MANDROT Alain
• Le 22/11/2020 : TRAMUSET Georgette, veuve GILLOT



Monsieur le maire, Cédric Clech, et l'ensemble de l'équipe municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Vincent CHAVANES, 2020, Gravure (eau-forte et aquatinte)
Compte Instagram : @Vincentchavanes